

NOTE SUR L'ALLEGEMENT DE LA PAUVRETÉ

La pauvreté est définie comme l'incapacité d'un individu à disposer de ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins essentiels. La définition et l'étendue des besoins de base dépendent du lieu et de l'heure, ou même de la source de la définition. Par conséquent, il existe plusieurs façons d'enquêter sur la situation de la pauvreté des pays. La méthode la plus fréquemment utilisée pour définir la pauvreté est en termes monétaires, comme les 1,90 \$ américains par jour et les 3,10 dollars américains par jour¹ du seuil de pauvreté de la Banque mondiale, ou la valeur minimum des besoins caloriques. La pauvreté est également définie en termes non monétaires d'un point de vue multidimensionnel. À cet égard, le PNUD a commencé à calculer l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) en 2010 afin de mesurer la pauvreté dans un contexte beaucoup plus large. L'IPM prend en compte de multiples privations de la population et leur chevauchement en utilisant les dimensions de la santé, de l'éducation et niveaux de vie.

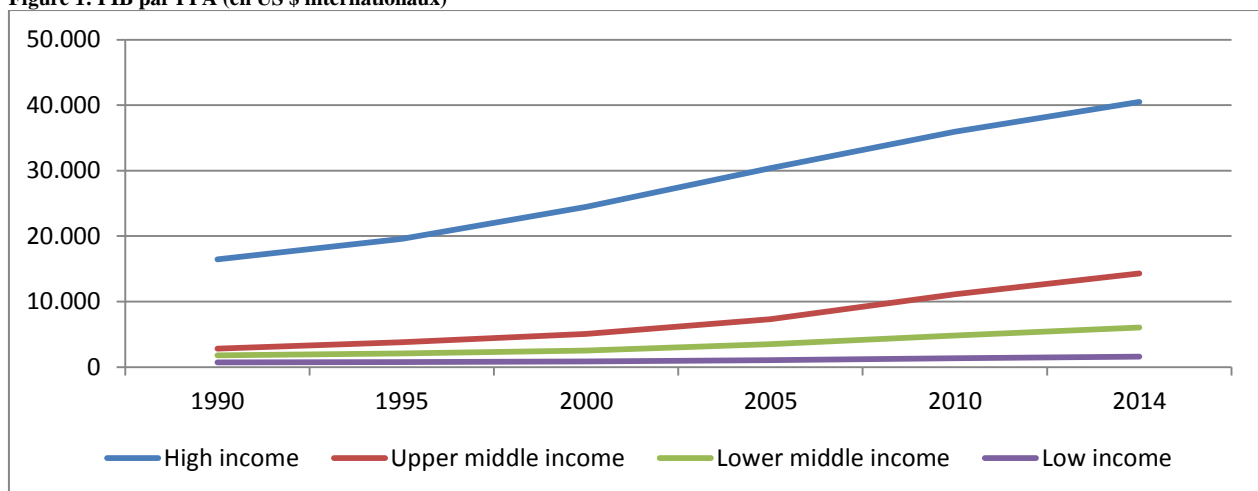
En outre, les réalisations des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les pays membres de l'OIC doivent être évaluées à partir d'un nouveau programme mondial de développement, à savoir l'Agenda de développement et les objectifs de développement durable post-2015, construit sur l'expérience OMD.

La pauvreté dans le monde

En 2014, alors que la moyenne du PIB mondial par habitant (PPA) était de 14 939\$, cette moyenne est de 40 481\$ pour les pays à revenu élevé, de 14 295\$ pour les pays à revenu moyen-supérieur, de 6 026\$ pour les pays à revenu moyen-inférieur et de 1 601 \$ pour les pays à faible revenu (Figure 1). Ces chiffres impliquent des variétés importantes de revenu entre les groupes de pays.

Qatar a le PIB le plus élevé par habitant (PPA) avec 146 178 dollars internationaux tandis que la République centrafricaine a le plus faible PIB par habitant avec 594 dollars internationaux. Il existe un écart grandissant entre les pays à revenu faible et élevé (voir figure 1). Par conséquent, la pauvreté reste une question importante pour beaucoup de personnes, en particulier celles vivant dans les pays les moins avancés (PMA).

Figure 1: PIB par PPA (en US \$ internationaux)

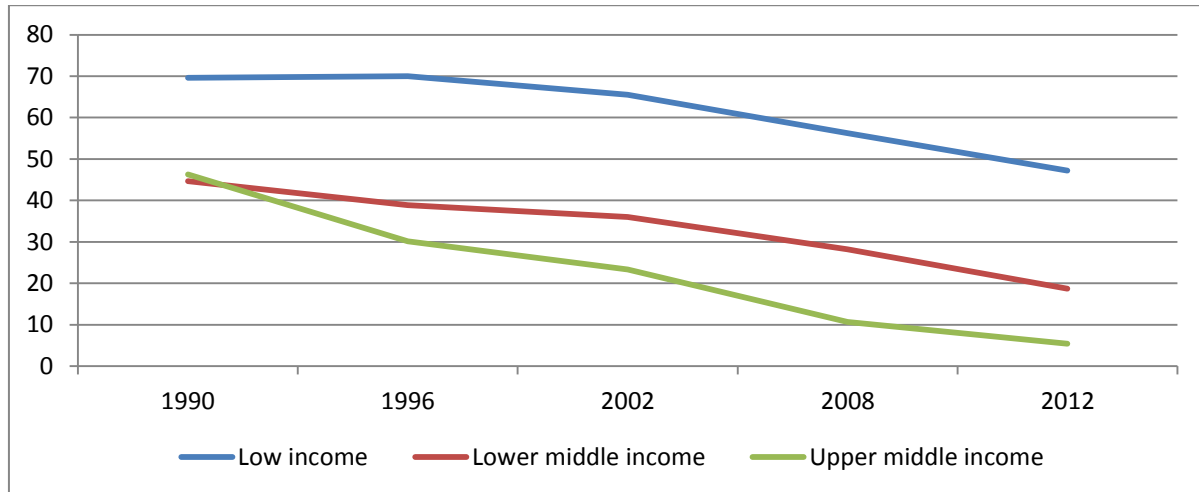


Source: Créé par les auteurs, à partir des Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale

¹ La définition de la Banque mondiale de «l'extrême pauvreté» a récemment été révisée de 1,25\$ américains à moins de 1,90\$ américains par jour pour vivre reflétant les dernières mises à jour des parités de pouvoir d'achat. De la même façon, 2\$ américains par jour passe à 3,10\$ américains par jour.

Pour la majorité des pays, les niveaux de pauvreté ont, ces trois dernières décennies, diminué en termes monétaires. En effet, pour la période 1990-2012 un progrès significatif a été observé sur le ratio des personnes vivant avec moins de 1,90\$ américains par jour. Bien que ce ratio fût de 46 pour cent pour les pays à revenu moyen-supérieur, il était de 45 pour cent pour les pays à revenu moyen-inférieur et 70 pour cent pour les pays à faible revenu en 1990, ces ratios ont chuté à 5 pour cent, 19 pour cent et 47 pour cent respectivement pour les groupes de revenu mentionnés en 2012 (figure 2).

Figure 2: Ratio de pauvreté à 1,90\$ américains par jour (PPA 2011) (%)



Source: Créé par les auteurs, à partir des Indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale

Toutefois, cette tendance de réduction des niveaux de la pauvreté n'a pas été égale, et certaines parties du monde ont en réalité vu une augmentation de leur niveau de pauvreté au cours de cette même période.

Pauvreté dans les Pays Membres de l'OCI

Bien que la population totale des pays membres représente près d'un quart (23 pour cent) de la population mondiale totale, le PIB total de ces pays représente seulement neuf² pour cent du PIB mondial total. 21 des 48 pays les moins avancés (PMA) sont membres de l'OCI. Néanmoins, les pays membres de l'OCI ne forment pas un groupe homogène. Dans ce contexte, le PIB par niveaux des habitants des pays membres affiche une composition très dispersée, variant de 938\$ à 146 178\$ (PPP en dollars internationaux actuels) en 2014.³ En outre, le nombre de personnes vivant sous les 1,90\$ américains par jour dans les pays membres de l'OCI est de près de 350 millions correspondant à 21 pour cent de la population totale de l'OCI en 2014.

Pauvreté multidimensionnelle dans les pays membres de l'OCI

A l'analyse du groupe de pays pour lesquels l'IPM est calculé, l'on observe que 68 pour cent des pays membres de l'OCI sont inclus dans ce groupe. Le nombre de personnes en situation de

² Basé sur les niveaux de PIB 2013, la République arabe syrienne et la République de la Somalie sont exclues en raison du manque de données.

³ Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement

pauvreté multidimensionnelle est de près de 430 millions dans les pays de l'OCI pour lesquels l'IPM est calculé. Cependant, la population vivant dans la pauvreté multidimensionnelle varie beaucoup entre les pays membres de l'OCI. Tandis qu'en Jordanie, ce taux est de seulement 1 pour cent, au Niger, il atteint près de 90 pour cent. En tout, plus d'un quart de la population totale des pays membres de l'OCI vit sous la pauvreté multidimensionnelle.

La contribution de la carence d'éducation à la pauvreté mondiale pour la région de l'OCI se situe entre 3,7 pour cent (Ouzbékistan) et 50,1 pour cent (Irak). Dans le même ordre, la contribution de la carence en matière de santé à la pauvreté mondiale se situe entre 18,2 pour cent (Mauritanie) et 83,9 pour cent (Kazakhstan); la contribution de la carence du niveau de vie à la pauvreté mondiale est comprise entre 10 pour cent (Jordanie) et 51,9 pour cent (Ouganda).

Réalizations des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays membres de l'OCI

L'évaluation de la situation générale dans les pays de l'OCI se fait en observant les changements dans les indicateurs des huit objectifs depuis 1990. Dans le cadre des OMD, 21 cibles et 60 indicateurs ont officiellement été définis pour suivre les progrès des pays. Les réalisations des pays membres de l'OCI sur certains indicateurs des OMD directement liés à la pauvreté sont analysées en utilisant les données disponibles corrélées à ces indicateurs.⁴

Objectif 1: Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim

Plus de la moitié des pays membres vont réduire de moitié la proportion de personnes dont le revenu est inférieur à un dollar par jour⁵, dont près d'un tiers sont dans des pays à revenu moyen supérieur. La performance des pays à faible revenu est susceptible d'être meilleure que pour le revenu moyen-inférieur, puisque 40 pour cent du groupe à faible revenu devrait être couronné de succès sur cet indicateur alors que ce pourcentage est de 37 pour cent dans le groupe à revenu moyen-inférieur. D'autre part, plus d'un cinquième des pays membres devraient échouer à atteindre cet objectif, dont plus de la moitié sont des pays à revenu moyen inférieur et un tiers sont des pays à faible revenu.

Objectif 2: Assurer l'éducation primaire universelle

Seul un cinquième des pays membres sont susceptibles d'accroître à 100 pour cent leur taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire. Alors qu'un tiers des performants prévus concerne des pays à revenu moyen inférieur, la moitié d'entre eux sont des pays à haut et à revenu intermédiaire supérieur. D'autre part, il est prévu que près des deux tiers des pays membres échouent à réaliser cet objectif, dont plus de la moitié sont des pays à revenu moyen inférieur et faible.

Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile

Parmi les pays membres de l'OCI, le taux de mortalité infantile pour 1.000 naissances d'enfants de moins de cinq ans varie entre 6,1 (Bahreïn) et 161 (Sierra Leone). La performance de cet objectif n'est pas prometteuse. A l'analyse du tableau d'ensemble des pays membres de l'OCI,

⁴ Les statistiques et analyses de cette section sont tirées de l'étude conjointe COMCEC/BID intitulée "Facteurs essentiels à la réussite dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable: situation actuelle et perspectives pour l'OCI".

⁵ "Le seuil international de pauvreté a été fixé à 1\$ américain par jour quand les OMD ont été créés, mais depuis 2008, la Banque mondiale a défini les personnes vivant dans l'extrême pauvreté comme celles vivant avec moins de 1,25\$ américains par jour, reflétant des niveaux de prix plus élevés que précédemment estimé dans de nombreux pays en développement." (ONU, 2013)

L'on remarque que plus des deux tiers des pays membres devraient échouer à réduire des deux tiers le taux de mortalité infantile des moins de cinq. Dans les groupes à revenu élevé, revenu moyen-inférieur et à faible revenu, respectivement plus de 70 pour cent, plus de la moitié et beaucoup plus que les quatre cinquièmes des pays n'atteindront pas cet objectif. Le groupe le plus performant pour cette cible est le groupe à revenu moyen supérieur, avec l'atteinte de 63 pour cent prévue performer dans les délais, et le pire est le groupe à faible revenu avec seulement 13 pour cent de chances de réussite.

Objectif 5: Améliorer la santé maternelle

Le taux de mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes varie entre 6 (Qatar) et 1200 (en Sierra Leone) entre les pays membres de l'OIC. Parmi les pays membres, seuls six pays sont prévus atteindre cet objectif, dont un seul est à faible revenu (à savoir le Bangladesh).

La couverture des soins prénatals (au moins une visite) parmi les pays membres se situe entre 26,1 (Somalie) et 100 (Bahreïn, Koweït et Emirats arabes unis). Dans le tableau d'ensemble, 58 pour cent des pays membres sont peu susceptibles d'atteindre cet objectif.

En conséquence, bien qu'il y ait eu des progrès importants vers la réalisation des OMD dans les pays membres de l'OIC, il existe encore des lacunes qui doivent être comblées. En outre, en ce qui concerne la plupart des indicateurs des OMD, les pays à revenu élevé semblent mieux réussir que les pays membres à faible revenu. Les principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres dans la réalisation des OMD sont le manque de volonté politique et d'engagement envers les OMD, les problèmes de capacité institutionnelle, le manque de ressources financières adéquates, la situation économique mondiale, l'absence d'environnement propice pour attirer les investissements et encourager le développement du secteur privé, et l'absence de croissance intelligente. Néanmoins, en tenant compte des défis de la réalisation des OMD ainsi que du contexte plus ambitieux des ODD, la mise en œuvre des ODD est de la plus extrême importance.

Agenda de développement et ODD post-2015

Pour suivre et renforcer l'engagement envers les OMD inachevés après 2015, l'Agenda de développement post-2015 dans lequel les ODD sont au cœur, a été conçu et déclaré lors du Sommet spécial de l'ONU tenu en septembre 2015. Alors que l'ordre du jour des OMD s'est principalement axé sur les défis des pays pauvres, les ODD prévoient une transition vers un cadre de développement plus global qui concerne tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement. Ainsi, la phase de mise en œuvre des ODD est prévue d'être difficile pour de nombreux pays.

En tant que question de la plus extrême importance, et conformément à la résolution correspondante de la 30^e réunion ministérielle du COMCEC, la BID et le Bureau de Coordination du COMCEC ont préparé une étude conjointe mettant l'accent sur plusieurs facteurs de réussite essentiels pour les moyens de mise en œuvre des ODD dans les pays membres de l'OIC, qui seront soumis à la 31^{ème} session du COMCEC.

En outre, "L'Agenda de développement post-2015 et les défis de développement de l'Oumma islamique: Améliorer les prestations de services de base" constituera le thème de la session d'échange de vues qui se tiendra lors de la 31^{ème} Session ministérielle du COMCEC.

Principaux défis de l'allègement de la pauvreté dans les pays membres de l'OIC

Malgré d'abondantes ressources naturelles et l'accumulation de capital dans les pays membres de l'OIC, 21 de nos États membres sont classés dans les pays les moins avancés. La plupart de ces pays se situent en Afrique sub-saharienne. Certains des défis les plus courants rencontrés dans les pays membres en termes de pauvreté sont les suivants⁶:

- Institutions sous-développées et manque de capacité de mise en œuvre
- Manque de structures financières suffisantes
- Insuffisance des ressources
- Mauvaises infrastructures
- Secteur agricole sous-développé
- Conditions du commerce mondial défavorable
- Conflits et défis liés aux catastrophes

Coopération du COMCEC avec le groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté

La stratégie du COMCEC, adoptée par la quatrième Conférence extraordinaire du Sommet islamique tenue le 14-15 août 2012 à la Mecque a identifié l'allègement de la pauvreté comme l'un des six domaines de coopération du COMCEC.

L'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim dans les pays membres de l'OIC est identifiée comme un objectif stratégique par la Stratégie COMCEC. En outre, la Stratégie prévoit quatre domaines d'intervention, à savoir efficacité de l'aide, la capacité de production des pauvres, l'utilisation efficace des ressources financières et le suivi de la pauvreté.⁷ Elle comprend également des résultats attendus spécifiques dans chaque domaine d'intervention. En vue d'approfondir la coopération entre les pays membres et d'atteindre ses objectifs, la stratégie du COMCEC a introduit deux importants mécanismes de mise en œuvre, à savoir les Groupes de travail et le Projet du cycle de gestion du COMCEC.

Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté

Des Groupes de travail ont été créés dans chaque domaine de coopération défini par la Stratégie. Le groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté est l'un d'eux. Grâce à ce groupe de travail, les experts des pays membres se réunissent deux fois par an pour discuter des questions d'intérêt commun dans ce domaine et partager leurs expériences ainsi que les meilleures pratiques en matière d'allègement de la pauvreté. Dans ce cadre, le Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté COMCEC a été convoqué six fois à ce jour.

Pour chaque réunion du Groupe de travail, une étude analytique afin d'enrichir les discussions et le rapport Perspectives de la pauvreté a été préparée par le BCC pour présenter l'état de la pauvreté dans le monde et dans les pays membres de l'OIC, outre les comptes rendus des réunions préparés après chaque groupe de travail et partagés avec les participants, et les points focaux du Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté. Depuis la dernière session du COMCEC, le groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté a tenu ses cinquième et sixième réunions.

La cinquième réunion du groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté a eu lieu le 26 février 2015 sous le thème "Politiques d'activation pour les pauvres dans les États membres de l'OIC".

⁶ Stratégie du COMCEC (2012), disponible sur le site du COMCEC (www.comcec.org).

⁷ Stratégie du COMCEC (2012), disponible sur le site du COMCEC (www.comcec.org).

Lors de la réunion l'étude analytique intitulée «Politiques d'activation pour les pauvres dans les États membres de l'OCI" a été examinée par les représentants des pays membres.

La 5ème réunion du Groupe de travail a souligné les défis suivants concernant le soutien à la recherche d'emploi, les programmes de formation et de création d'emplois: la capacité insuffisante des institutions fournissant les services publics à l'emploi (institutions SPE), l'inadéquation des qualifications et le chômage des jeunes.

Face à ces défis, la Réunion a proposé les conseils stratégiques suivants qui seront soumis à la 31ème session du COMCEC.

1. Augmentation de la capacité des institutions fournissant des services publics à l'emploi (SPE) dans les pays membres en améliorant la qualité et la quantité des ressources humaines et en développant les technologies de l'information (TI) des institutions du SPE tout en assurant un partenariat efficace avec les parties prenantes concernées par la prestation de mesures d'activation,
2. Promotion de l'engagement de l'employeur dans la préparation/mise en œuvre des programmes d'activation par la création d'un mécanisme sain pour assurer la participation active des parties prenantes concernées, et mener des enquêtes d'employeur pour identifier les besoins de compétences du marché du travail.

La sixième réunion du Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté a eu lieu les 10 et 11 septembre 2015, sous le thème suivant: "Agenda de développement et objectifs de développement durable post-2015: amélioration des prestations de service de base dans les pays membres de l'OCI".

Au cours de la 6ème réunion du groupe de travail du COMCEC sur l'allègement de la pauvreté l'étude analytique intitulée "Améliorer les prestations de service de base pour les pauvres dans les pays membres de l'OCI" a été examinée par les participants des pays membres.

L'étude susmentionnée a révélé que les services de base peuvent être fournis via un certain nombre de modèles. Ils concernent la prestation de services centraux, la prestation de services décentralisés, la sous-traitance de la prestation de services à des sociétés privées, la participation communautaire, et la prestation de services du secteur privé. Chacun de ces modèles possède ses propres avantages et inconvénients et des impacts différents sur les rapports de responsabilisation. La prestation de services de base échoue à atteindre les populations pauvres en raison de défaillances dans les relations de responsabilité entre les acteurs. L'expression (rapports de responsabilisation entre les citoyens et l'État) et la concision (rapports de responsabilisation entre les fournisseurs et l'État), dans la prestation de services sont généralement faibles dans les pays membres de l'OCI.

À cet égard, la prestation de services peut être améliorée en renforçant les relations de responsabilisation entre les acteurs de la chaîne de prestation. Sur le long chemin de la responsabilité, l'expression et l'impact devraient être renforcées par l'engagement de la société civile, le suivi et l'évaluation de la performance des prestataires de services afin d'offrir une meilleure qualité et des services plus équitables aux citoyens. Le chemin de la responsabilité ou

le pouvoir du client peut être renforcé en augmentant le choix, la participation et/ou le niveau d'information des citoyens.

Conformément aux conclusions susmentionnées de l'étude analytique et les discussions ayant eu lieu au cours de la réunion, la Sixième réunion du Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté a proposé les conseils stratégiques suivants qui seront soumis à la 31ème session du COMCEC:

1. Renforcer la gouvernance dans la chaîne de base de la prestation de services par le biais de campagnes d'information, améliorer le suivi et l'évaluation des programmes en cours ou futurs, et permettre la participation directe des citoyens à la prestation de services en utilisant des modèles de participation communautaire, de coopératives et de mécanismes de plainte,
2. Diversifier les prestataires de services de base par des contrats avec des sociétés privées et des ONG, en assurant une concurrence entre les fournisseurs, sous la supervision du gouvernement central et l'utilisation des mécanismes de partenariat public-privé.

En outre, et conformément à la résolution de la 30ème session ministérielle du COMCEC, la BID et le Bureau de Coordination du COMCEC ont préparé l'étude conjointe intitulée "Facteurs essentiels de succès dans la mise en œuvre des Objectifs du développement durable: situation actuelle et perspectives pour l'OCI" qui sera soumise à la 31ème session du COMCEC. Au deuxième jour de la 6ème réunion du Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté, l'étude conjointe COMCEC-BID a été présentée et les participants ont été informés des conclusions de l'étude conjointe mentionnée. De plus, la 6ème réunion a délibéré sur les préparatifs concernant la session d'échange de vues de la 31ème session ministérielle du COMCEC et a proposé quelques recommandations de politique qui seront soumises à la 31ème session du COMCEC.

La septième réunion du Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté aura lieu le 11 février 2016 à Ankara en Turquie sous le thème de "L'accessibilité aux programmes de protection sociale pour les groupes vulnérables dans les pays membres de l'OCI".

En outre, les pays membres s'étant inscrits au Groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté ont l'opportunité de proposer des projets dans le cadre du projet de financement du COMCEC, qui est un autre instrument de mise en œuvre important de la Stratégie. Les projets qui seront financés dans le cadre de la GCP COMCEC doivent servir la coopération multilatérale et être conçus en conformité avec les objectifs et les résultats attendus définis par la Stratégie dans sa section pauvreté.

Le premier appel à projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC a été lancé en septembre 2013. Dans le cadre du premier appel à projets, la mise en œuvre du projet intitulé "Renforcement des capacités nationales des pays membres de l'OCI en statistiques de la pauvreté" proposé par le SESRIC s'est achevée avec succès en décembre 2014.

Le deuxième appel à projet a été lancé en septembre 2014 et 4 projets des pays membres du groupe de travail sur la pauvreté ont été annoncés sur la liste finale. La période de mise en œuvre de ces projets a commencé le 30 mars 2015. A l'heure actuelle, ces projets sont en phase de mise en œuvre.

Le troisième appel a été lancé en septembre 2015 et 3 projets pour l'allègement de la pauvreté ont été présélectionnés. Les projets définitifs seront annoncés à la mi-janvier 2016.

Autres programmes en cours pour l'allègement de la pauvreté dans le cadre du COMCEC

Les autres programmes en cours pour réduire la pauvreté dans le cadre du COMCEC sont les suivants: Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement - FSID (au sein de la Banque islamique de développement), le Programme spécial pour le développement de l'Afrique - SPDA (au sein de la Banque islamique de développement), l'OCI programme d'éducation et de formation - OCI -EFP (Dans le SESRIC) et le Programme du coton de l'OCI.

- Le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) est un fonds spécial créé conformément à la résolution correspondante du 3ème Sommet islamique extraordinaire au sein de la Banque islamique de développement (BID) en 2007. Il a été initié dans le but de réduire la pauvreté par l'amélioration des soins de santé et de l'éducation, l'agriculture et le développement rural, la capacité de production des populations pauvres, et l'amélioration de l'infrastructure de base et des micro-entreprises dans les pays membres. Le budget escompté par le Fonds est de 10 milliards de dollars américains. En novembre 2014, 68 projets ont été approuvés par la BID dans le cadre du FSID. Le coût total de ces projets est estimé à 2,3 milliards de dollars américains.

- Le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA) est un autre programme développé conformément à la décision correspondante du 3ème Sommet islamique extraordinaire pour l'allègement de la pauvreté dans les Etats membres d'Afrique. Le programme a été lancé en 2008 en vue d'alléger la pauvreté en stimulant la croissance économique, la relance de la production agricole et la création d'opportunités d'emploi dans les pays membres africains. Le capital escompté de la SPDA est de 12 milliards de dollars américains. En septembre 2015, le Groupe BID a approuvé 5 milliards de dollars pour 480 opérations et déboursé environ 54% du total des approbations.

- Le Programme d'éducation et de formation professionnelle pour les Pays Membres de l'OCI (EFP-OCI) a été lancé par le SESRIC en 2009. L'objectif principal du programme est d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle dans les secteurs public et privé et de renforcer les opportunités des populations dans les pays membres. Les programmes de renforcement des capacités ont été initiés dans 22 programmes sociaux et économiques différents avec de nombreux sous-thèmes dans le cadre du PFP-OCI.

- Dans le cadre de l'initiative du coton de l'OCI, le Plan d'action quinquennal du coton de l'OCI (2007-2011) a été élaboré et approuvé par la 22ème session du COMCEC dans le but d'accroître les échanges commerciaux, les investissements et le transfert de technologies chez/entre les États membres producteurs de coton, en particulier en Afrique. Le plan d'action a été étendu d'une période supplémentaire de cinq ans (2012-2016). A ce jour, huit projets ont été approuvés pour un financement par la BID. Quatre d'entre eux ont été mis en œuvre et trois projets du Cameroun sont actuellement mis en œuvre. Le budget total de ces projets représente près de 17 millions de dollars américains. Concernant les 19 projets restants soumis à la BID, conformément à la décision du 5ème Comité de projet du SESRIC, ils ont combiné 14 projets en un seul projet d'assistance et de renforcement des capacités techniques et l'ont soumis à la BID pour financement. Pour les cinq projets d'investissement, le Comité a demandé à l'OCI et au Secrétariat général de la BID de les examiner conjointement et de présenter leurs observations aux porteurs de projet.

